Communiqué de presse

Berne, le 26.04.2023

Baromètre cybersanté suisse 2023:

Lancement difficile du DEP: faire avancer la numérisation exige des efforts supplémentaires

Surplus de travail, dépenses supplémentaires et pourtant un large soutien à la numérisation: de plus en plus de professionnels de santé utilisent le dossier électronique du patient (DEP). Néanmoins, de nombreuses voix critiques s'élèvent pour dénoncer trois points de discorde: le financement de l'introduction du DEP, l'introduction d'interfaces et la convivialité. Le premier élément est déjà intégré à la révision de la loi fédérale sur le dossier électronique du patient (LDEP). Par ailleurs, le potentiel de la cybersanté est reconnu à la fois par la population et les professionnels de santé. C'est ce que montre le Baromètre cybersanté suisse, qui a recueilli l'avis de près de 1800 professionnels de santé et d'environ 1900 habitants de Suisse. L'étude a été menée sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Depuis l'obligation d'introduction du dossier électronique du patient (DEP) pour certains professionnels de santé, de plus en plus de personnes l'utilisent. Néanmoins, ce système fait aussi l'objet de critiques: le DEP entraîne un surplus de travail, des frais supplémentaires et n'apporte que peu de bénéfices. Ce mécontentement est notamment exprimé par les responsables informatiques dans les hôpitaux et établissements médico-sociaux. Ce sont les résultats du Baromètre cybersanté suisse 2023. Malgré ces critiques formulées à l'encontre du DEP, l'étude montre également que la numérisation du système de santé dans sa globalité et le DEP en particulier reçoivent un soutien plutôt large des professionnels de santé et de la population.

Accueil positif de la numérisation

Aujourd'hui déjà, 80 à 95 % des professionnels de santé interrogés utilisent un système électronique pour enregistrer leurs données. La majorité d'entre eux indique que la numérisation du système de santé (ou cybersanté) représente un potentiel moyen à très élevé

pour leur profession et leur domaine. La prochaine étape doit pouvoir se combiner aux efforts de numérisation déjà mis en œuvre, et c'est là que les professionnels de santé rencontrent des problèmes: pour que le DEP apporte une réelle valeur ajoutée au quotidien dans les cabinets, il doit pouvoir être intégré aux systèmes informatiques via une interface. Cela signifie que les systèmes actuels doivent être adaptés. Conséquences: un investissement en temps et en argent est nécessaire, et le bénéfice n'est pour l'instant pas visible. Anna Jörger, de CURAVIVA, ajoute: «Actuellement, les fonctionnalités du DEP sont encore très basiques. Nous espérons qu'à l'avenir, ce système répondra davantage à nos besoins.» Esther Bättig, de l'association Aide et soins à domicile Suisse, aborde plus concrètement les besoins à satisfaire: «L'étude montre qu'un développement de l'intégration de la cybermédication ou d'autres services complémentaires pour nos collaboratrices et collaborateurs d'Aide et soins à domicile est fortement demandé.» À ce sujet, eHealth Suisse commente que de tels développements sont déjà en cours de planification: en 2023, les données du carnet de vaccination seront les premières informations structurées et dynamiques à être intégrées au DEP. Le plan de médication sera introduit en 2024. D'autres données structurées suivront ensuite.

Éléments manquant au succès du DEP

Pour faire avancer le DEP, les professionnels de santé interrogés estiment qu'il faut ensuite s'attaquer aux développements suivants: une répartition claire des tâches et des compétences ainsi qu'une garantie du financement du DEP par la Confédération et les cantons. Les défis sont ainsi connus. La révision de la LDEP aborde déjà ces points: les rôles de la Confédération et des cantons y seront clairement définis et le financement durable du DEP sera assuré.

Reinhold Sojer, de la FMH, commente: «Les médecins un peu plus âgés exerçant en cabinet et fortement sollicités depuis la pandémie devraient s'acquitter de frais supplémentaires et accomplir des tâches additionnelles en raison de l'introduction du DEP.» Plus globalement, le Baromètre cybersanté 2023 montre que les jeunes professionnels de santé manifestent un intérêt beaucoup plus marqué pour le DEP que leurs confrères plus âgés. Les professionnels de santé et la population d'un âge avancé ne sont pas certains de posséder les compétences numériques requises. Plus concrètement, il est nécessaire de simplifier l'utilisation et le processus d'identification du DEP pour les patientes et patients. Une simplification générale de ces aspects permettrait d'augmenter les perspectives du DEP et d'inciter les personnes âgées à l'utiliser.

Soutien de la population au DEP

De manière générale, le DEP a rencontré un écho favorable parmi la population. La majorité de la population suisse (58 %) estime que le DEP est une bonne ou une très bonne chose. Seuls 11 % sont d'un avis contraire. De nombreuses personnes n'ont pas pu évaluer le DEP, car un nombre très faible de patientes et patients en possèdent un. Environ 40 % des personnes interrogées seraient disposées à ouvrir un DEP, plus particulièrement si elles pouvaient le faire chez leur médecin traitant. Actuellement, environ un quart de la population s'oppose au DEP. Les personnes en faveur de l'ouverture d'un DEP mentionnent avant tout son utilisation en cas d'urgence, la disponibilité des informations de traitement et la possibilité d'éviter des erreurs de traitement. Le potentiel du DEP est connu tant par la population que par les professionnels de santé. Il s'agit maintenant d'exploiter ce potentiel malgré la pression actuelle.

Questions

Lukas Golder
Co-directeur gfs.bern
031 311 62 10
lukas.golder@gfsbern.ch
www.gfsbern.ch

Pamela Balmer
Baromètre cybersanté suisse
031 350 40 50
Pamela.balmer@mkr.ch
www.e-healthforum.ch

Méthode

Pour le Baromètre cybersanté suisse 2023, **1777 professionnels de santé et acteurs du système de santé** issus de cinq domaines d'activité (médecins, responsables informatiques dans les hôpitaux et établissements médico-sociaux, responsables cybersanté dans les cantons, membres d'Aide et soins à domicile Suisse) ont été interrogés entre le 24 novembre 2022 et le 12 janvier 2023 (enquête complémentaire du 2 au 9 mars 2023), ainsi que **1918 habitants de Suisse** entre le 29 novembre 2022 et le 2 janvier 2023.

Les analyses détaillées sont disponibles sur: www.e-healthforum.ch.

Cockpit Population: https://cockpit.gfsbern.ch/de/cockpit/ehealth-bevoelkerung-2023/

Cockpit Professionnels de santé/acteurs du système de santé:
https://cockpit.gfsbern.ch/de/cockpit/ehealth-gesundheitsfachpersonen-2023/

Utilisation autorisée avec la mention de la source «Baromètre cybersanté suisse du Swiss eHealth Forum en collaboration avec gfs.bern».

Annexe

Swiss eHealth Forum – «Numérisation: une application seulement maintenant?!»
Le Swiss eHealth Forum a lieu depuis plus de 24 ans. Événement leader dans le domaine de la cybersanté, il propose un transfert des connaissances adapté aux groupes cibles, des initiatives précieuses, une orientation pratique basée sur l'actualité et un réseautage de première classe. Le forum est un rendez-vous à ne pas manquer pour les autorités, les cadres et les professionnels du système de santé suisse. Le Swiss eHealth Forum aura lieu les 29 et 30 juin prochains à Berne.

gfs.bern ag
Sur la base de ses connaissances de l'arène politique et des processus de partage d'opinion autour des thèmes et des enjeux, l'institut de recherche gfs.bern a développé une compréhension systématique de l'opinion publique et a approfondi sa maîtrise des processus liés. gfs.bern est chargé depuis 2009 de réaliser la série d'études du Baromètre cybersanté suisse sur mandat du Swiss eHealth Forum. En 2022, le mandat a été réalisé dans le cadre d'un projet de l'OMC. L'étude sera désormais mandatée par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Initiateur de l'étude:
MKR Consulting AG

Mandant:
Office fédéral de la santé publique OFSP

Partenaires de l'étude:
OFSP: Office fédéral de la santé publique

CURAVIVA, l'association nationale de branche des prestataires de services pour les personnes âgées

eHealth Suisse: centre de compétence et de coordination de la Confédération et des cantons

FMH: Fédération des médecins suisses

Aide et soins à domicile Suisse: association faîtière nationale d'organisations d'aide et de soins à domicile à but non lucratif

Co-partenaires de l'étude:
Département de la Santé du canton de Saint-Gall

Direction de la santé du canton de Zurich

Promotion Santé Suisse

IG eHealth: groupement d'intérêt consacré à la cybersanté